



ENGLISH IN VICTORIA

GUIDE D'INFORMATION

Date d'arrivée : lundi 29 juin

Date de départ : vendredi 31 juillet

2026



**COLLÈGE
SAINT-CHARLES-GARNIER
QUÉBEC, CANADA**

TABLE DES MATIÈRES

- 3** Bienvenue à notre programme!
- 4** Programme scolaire
Activités socioculturelles et
- 6** sportives
- 8** Famille d'accueil
- 9** Règlements
- 10** Immersion anglaise
- 11** Arrivée à Victoria
- 12** Assurances
- 14** Nous Joindre



BIENVENUE À NOTRE PROGRAMME!

Vous trouverez ci-joint l'ensemble des renseignements pertinents pour planifier votre séjour linguistique à Victoria. Nous tenons à vous assurer que nous ferons tout notre possible pour vous permettre de vivre une expérience à la fois utile, enrichissante et inoubliable.

Avec la collaboration des familles d'accueil et celle du personnel de Victoria (SELSA), nous vous offrons un programme d'études bien structuré et agrémenté d'une variété d'activités socioculturelles et sportives.

Grâce à ce programme, vous pourrez vous intégrer à la vie de la communauté de Victoria pendant 5 semaines. Cependant, le résultat de votre intégration dépendra en bonne partie de votre implication personnelle.

Pour connaître, comprendre et apprécier les gens que vous allez côtoyer dans une autre langue et pour profiter pleinement de votre séjour linguistique, vous devez faire preuve de souplesse, de curiosité et de volonté.

Votre famille d'accueil, ainsi que tout le personnel, vous guideront dans votre apprentissage quotidien de façon à vous intégrer le plus facilement possible pour suivre les cours, participer aux activités et vous impliquer dans la vie de groupe.



LE PROGRAMME SCOLAIRE

Il s'agit de

- contenu grammatical et communicatif
- communication orale
- la culture anglophone
- six niveaux, de parfait débutant à très avancé.

COURS ANGLAIS CONVERSATION

- Le premier jour du programme, nous procéderons au test de classement (oral et écrit).
- La configuration des classes ne tiendra pas compte du niveau d'études au secondaire mais plutôt de la compétence linguistique réelle.
- Formation des groupes en fonction des niveaux

TEST DE CLASSEMENT

- Du lundi au vendredi
- De 9 h à 12 h
- L'examen final aura lieu la dernière semaine du programme.

HORAIRE





LE PROGRAMME SCOLAIRE



- Moyenne de 20 élèves/groupe
- Occasions de prise de parole favorisées
- Enseignement individualisé au besoin.

RATIO PROFESSEUR/ ÉLÈVES

- Présences notées au début de chaque période
- Un point sera enlevé de la note finale par absence
- Trop d'absences peut mener à l'expulsion du programme.

- Participation aux activités : 25 % de la note finale
- Attitude, implication et effort à parler en anglais seront évalués.

ASSIDUITÉ

Le Collège Saint-Charles-Garnier n'est pas un établissement d'enseignement de niveau post-secondaire. **Aucun reçu de frais de scolarité émis.**

REÇU POUR FRAIS DE SCOLARITÉ



PROGRAMME D'ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES ET SPORTIVES



Les élèves ont l'obligation de participer aux activités sociales, culturelles et sportives prévues au programme; l'anglais est en tout temps la langue de communication. Les activités permettent de transférer les acquis linguistiques dans des situations réelles de la vie quotidienne.

Un calendrier officiel du programme sera remis à chaque participant au moment de l'arrivée.



Ateliers



Les ateliers sont des activités obligatoires qui se déroulent les après-midis. Exemples : escalade, vélo, céramique, bateau-dragon, randonnée, baignade, etc. La participation à ceux-ci sera évaluée (25 % de la note finale).



Animateurs et animatrices

15 ÉLÈVES PAR ANIMATEUR

L'équipe d'animation accompagne le groupe lors des activités. De concert avec l'équipe de l'enseignants, celle de l'animation voit à ce que tous les élèves passent un séjour tant agréable que profitable.



ACTIVITÉS DE FIN DE SEMAINE

ACTIVITÉS OPTIONNELLES

Comme nous offrons un programme complet de cinq semaines, nous avons prévu des activités pour l'ensemble du séjour, même pendant les fins de semaine. Certaines activités optionnelles payantes seront proposées au groupe (ex. : visite de la ville de Vancouver, kayak, etc.). La liste de ces activités avec leurs coûts sera envoyée aux participants en juin.

L'inscription aux activités optionnelles se fera sur place à Victoria. Vous pourrez payer soit en argent comptant ou par carte de crédit.

Les places pour les activités optionnelles sont limitées. Lorsqu'il a plus d'inscriptions que de places disponibles, un tirage au sort est effectué.



FAMILLE D'ACCUEIL



- Déjeuner et souper avec la famille
- Lunch fourni le midi et lors d'activités

Nous tenons à mentionner que votre séjour en est un d'apprentissage de la langue et de la culture anglophone.

Vos hôtes tenteront de vous intégrer à leur vie quotidienne. En ce sens, ils feront de leur mieux pour vous rendre la vie agréable. De votre côté, vous aurez à faire des efforts pour vous conformer aux règlements et habitudes de la famille.



Pour toute allergie alimentaire, un certificat médical devra être fourni, sans quoi des frais supplémentaires pour une diète particulière (par exemple sans gluten) seront exigés.

Juste avant votre départ, nous vous ferons parvenir les coordonnées de votre famille d'accueil. Si vous désirez obtenir de l'information particulière sur votre famille ou si vous voulez discuter de certains détails (couvre-feu, sorties le soir, allergies, etc.), **Vous n'aurez qu'à entrer en contact directement avec elle.**

Vous serez logé dans des familles vivant dans la ville de Victoria et dans sa banlieue, avec un ou trois autres participants du programme du **même sexe que vous.**

Nous tentons de jumeler des participants ayant les mêmes intérêts.

Il est possible que vous partagiez la même chambre, mais chaque élève aura son lit.

Nous prenons aussi en considération les besoins spécifiques de chacun (allergies et régimes alimentaires particuliers).



Chaque famille fournit la literie et les serviettes. En principe, chaque élève est responsable du lavage et du repassage de ses vêtements. Dès votre arrivée dans la famille, vous vous entendrez avec celle-ci à ce sujet.



Pour des raisons légales de confidentialité des renseignements personnels, nous ne pouvons fournir les coordonnées de votre jumeau.

RÈGLEMENTS

Nous vous demandons de signer un contrat de code de conduite par lequel vous vous engagez à parler anglais en tout temps ainsi qu'à adopter un comportement respectueux envers autrui.

Pendant toute la durée de votre séjour, vous côtoierez le personnel enseignant, les membres de l'équipe d'animation, les familles d'accueil et plusieurs autres personnes. Tous ces échanges doivent se faire dans un climat de respect mutuel et d'entraide.

Il en va de même pour l'ameublement et les équipements mis à votre disposition. Vous devrez les laisser dans le même état qu'ils étaient à votre arrivée, à défaut de quoi vous devrez rembourser les frais encourus à la famille.

Le respect envers les autres et la propriété d'autrui va contribuer à une relation cordiale. À la maison, nous vous recommandons de tenir votre chambre en ordre et d'offrir votre aide dans les moments opportuns. Un élève irrespectueux envers sa famille peut être renvoyé à la maison.

COUVRE-FEU

DU DIMANCHE AU JEUDI	VENDREDI ET SAMEDI
22 h	23 h 30

Pour des raisons de sécurité, aucun élève n'a la permission d'aller coucher ailleurs que dans sa famille d'accueil, sous peine d'expulsion.

TOLÉRANCE ZÉRO

La possession ou la consommation de drogues et de boissons alcoolisées est interdite. Toute personne du groupe qui enfreindra cette règle sera expulsée du programme immédiatement.



IMMERSION ANGLAISE

Il va de soi que chaque élève est responsable de l'atteinte de ses propres objectifs d'apprentissage. Par ailleurs, il nous apparaît important d'insister sur le fait que chacun a aussi une responsabilité collective. Vous exprimer dans une autre langue que l'anglais pendant le séjour pourrait porter préjudice à plusieurs élèves sérieux, lesquels désirent profiter pleinement de leur immersion.

Alors, par respect pour eux et pour vous, vous devez toujours vous exprimer en anglais.

Pour ce faire, vous devez faire tous les efforts pour collaborer au succès du programme; tout le personnel du programme s'adaptera au niveau d'apprentissage de chacun.

Par contre, un élève qui ne fera aucun effort pour s'exprimer en anglais devra rencontrer le directeur de campus et fera face à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'expulsion du programme.

En un mot, le succès de votre séjour est entre vos mains, individuellement et collectivement.





ASSURANCES



N'oubliez pas votre carte d'assurance-maladie.

Le Collège Saint-Charles-Garnier n'est pas responsable des frais occasionnés lors d'un accident ou d'une maladie. Vous devez vous assurer d'avoir suffisamment d'argent lors de vos visites chez le médecin. Le Collège ne pourra pallier financièrement quelques frais que ce soit.

IMPORTANT

Il existe une entente entre la Régie de l'assurance-maladie du Québec et les autres provinces en ce qui a trait aux soins de santé prodigués dans les hôpitaux. Pour le détenteur d'une carte de la Régie de l'assurance-maladie du Québec valide (vérifier la date d'expiration avant le départ), les soins à l'hôpital sont totalement gratuits. Vous n'aurez donc pas à payer pour la consultation et pour les soins reçus. Par contre le transport ambulancier n'est jamais couvert, que ce soit au Québec ou dans une autre province.

L'entente ne s'étend toutefois pas à la médecine privée (clinique médicale, dentiste, optométriste, etc.). Si vous devez recourir aux services d'un médecin dans un cabinet privé, vous aurez à payer immédiatement et en argent comptant pour la consultation et pour vos soins, et ensuite suivre la procédure de remboursement. Ainsi, vous devrez remettre à la Régie de l'assurance-maladie du Québec l'original de la facture détaillée et l'original de la preuve de paiement des soins reçus (conservez une copie pour vos dossiers). Vous avez deux ans pour soumettre cette demande de remboursement. Il faut savoir que le remboursement s'effectue selon le taux du Québec, et que ce dernier est nettement moins élevé que pour le reste du Canada.

La Régie de l'assurance-maladie du Québec conseille à ses membres de prendre une assurance voyage auprès de leur compagnie d'assurance personnelle, ceci dans le but de simplifier les choses au point de vue administratif. Dans le cas d'une urgence où on n'aurait pas conduit le participant à l'hôpital mais plutôt dans une clinique médicale pour qu'il puisse recevoir des soins, les parents devront payer immédiatement par carte de débit, par carte de crédit, par transfert électronique bancaire. Les délais de remboursement par la Régie sont de trois à six mois.

Si vous souscrivez à une assurance voyage, la clinique médicale peut entrer en contact directement avec la compagnie d'assurance et ainsi se voir confirmer le paiement sans que vous n'ayez à déboursier quoi que ce soit. Ainsi, vous vous évitez des tracas administratifs. Nous conseillons aussi aux parents de prendre des informations au sujet de leur assurance collective au travail. Plusieurs offrent la couverture voyage pour les enfants.

MÉDICAMENTS



Vous devez apporter toute prescription médicale (maladie chronique). Nous ne prenons aucune responsabilité pour l'achat ou l'administration de quelque médicament que ce soit. Veuillez, s'il-vous-plait, garder sur vous en tout temps vos médicaments. Ne pas les placer dans vos valises.

ASSURANCE RESPONSABILITÉ / ACCIDENT



Nous recommandons aux parents de vérifier auprès de leur compagnie d'assurance que la responsabilité de leur enfant est couverte pour les fautes qu'il pourrait commettre et pour les accidents durant son séjour.

ARGENT DE POCHE



Selon vos besoins et habitudes de vie, une somme de 150 \$ à 175 \$ par semaine devrait suffire. Il est toutefois important de se rappeler que le coût de la vie est plus élevé en Colombie-Britannique. Pour plus de sécurité, il est suggéré d'avoir une carte de débit ou de crédit. Il est facile d'avoir accès à des guichets automatiques dans la région et, si vous manquez d'argent, vos parents pourront en déposer dans votre compte. **Le Collège Saint-Charles-Garnier ne pourra pallier financièrement à quelques frais que ce soit.**

TRANSPORT DANS LA VILLE



Le transport urbain n'est pas inclus dans le coût du séjour. Vous devez calculer environ 50 \$ pour l'achat d'un laissez-passer d'autobus pour le mois de juillet. Vous pourrez payer par carte de débit, de crédit ou argent comptant directement à Victoria.





ARRIVÉE À VICTORIA

Les familles d'accueil iront chercher les participants à l'aéroport de Victoria. Si vous prenez le Ferry ou si vous arrivez par un autre moyen de transport que l'avion, vous devez communiquer avec votre famille d'accueil afin de convenir d'un lieu de rendez-vous.

N'ACHETEZ PAS VOTRE BILLET D'AVION TANT QUE NOUS N'AVONS PAS CONFIRMÉ VOTRE INSCRIPTION À NOTRE PROGRAMME.

Tous les participants ont la responsabilité :

- De réserver et d'acheter leur billet d'avion aller-retour.
- D'assurer leur moyen de transport pour se rendre à l'aéroport et en revenir au retour.
- De souscrire aux assurances de leur choix (médicale, accident, bagages, interruption et annulation)

LISTE DES ARTICLES PERSONNELS

Il n'y a aucune règle stricte en ce qui a trait à la tenue vestimentaire. Cependant, nous comptons sur votre bon jugement.

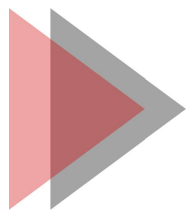
Pour éviter d'encombrer vos bagages inutilement, il est suggéré de vous en tenir à la liste suivante :



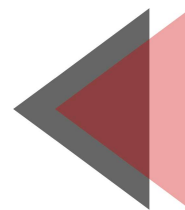
- Pantalons longs, pantalons courts, vêtements de sport, vêtements chauds, imperméable, maillot de bain et serviette de plage;
- Tenue plus formelle pour le gala final;
- Sous-vêtements, pyjamas, robe de chambre;
- Chandails, chemisiers confortables;
- Souliers propres, chaussures de randonnée, bottes de pluie;

- Articles de toilettes;
- Crème solaire;
- Petit sac à dos;
- Fournitures scolaires : étui à crayons, cahiers ou papier pour prendre des notes, dictionnaire français-anglais;
- Médicament (si vous en prenez régulièrement).





ARRIVÉE ET DÉPART



→ ARRIVÉE

Lundi 29 juin 2026.

Votre famille d'accueil sera présente à l'aéroport de Victoria.

↑ DÉPART

Vendredi 31 juillet 2026.

INFORMATIONS FINALES

Au début juin, nous vous ferons parvenir les documents suivants :

- Nom, adresse, numéro de téléphone et courriel de votre famille d'accueil;
- Liste des excursions optionnelles;
- Coordonnées de notre équipe à Victoria.

EN PARTENARIAT AVEC



EXPLORE



COLLÈGE
SAINT-CHARLES-GARNIER
INTERNATIONAL

NOUS JOINDRE

www.garnier-international.com



international@collegegarnier.qc.ca



418 681-0107, poste 306